

Registre d'entretien

Tenir un registre pour **chaque** appareil ou dispositif
Conservez **toutes** les factures d'achat, de maintenance et de calibration (certificat d'étalonnage)

APPAREIL RÉFRIGÉRANT

Type (réfrigérateurs ou congélateur) :							
Manufacturier, modèle, année, # de série :							
Localisation (RLS, installation, # du local) :							
Date d'achat et mise en service :							
Fréquence	Nature de l'intervention	Date et initiales					
2 fois par année	<ul style="list-style-type: none">Nettoyer le moteur et les serpentins (si présence externe)Nettoyer l'intérieur de l'appareil réfrigérantVérifier l'étanchéité des joints et les charnières de la porteVérifier et tester le fonctionnement du système d'alarme						
Tous les 2 ans	Faire inspecter l'appareil réfrigérant par un technicien spécialisé en réfrigération						
En tout temps	S'assurer que la prise électrique est exclusivement réservée à l'alimentation de l'appareil réfrigérant et Présence d'un autocollant portant la mention « Ne pas débrancher »						
	S'assurer du respect des recommandations du fabricant						
Une fois par année et au besoin	Procéder au dégivrage lorsque le congélateur contient plus d'un centimètre (1/4 po) de givre						

Registre d'entretien

Tenir un registre pour **chaque** appareil ou dispositif

Conservez **toutes** les factures d'achat, de maintenance et de calibration (certificat d'étalonnage)

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE DE LA TEMPÉRATURE # série :

Type (intégré dans l'appareil, numérique min-max avec sonde et fiole de glycol, enregistreur à données numériques, etc) :				
Manufacturier, modèle, année, # de série :				
Localisation (RLS, installation, # du local ou dédié pour le transport) :				
Date d'achat et mise en service :				
Fréquence	Nature de l'intervention en fonction du type de dispositif			Date et initiales
À la date d'expiration	Remplacer le dispositif de surveillance de la température (conformément aux normes du fabricant)			Date et initiales
1 fois par année	Vérifier l'état du dispositif, de la sonde et de la fiole de glycol et S'assurer que le numéro de série de la sonde correspond au numéro de série du thermomètre pour un bon fonctionnement de l'appareil			
	Faire étalonner par un technicien spécialisé en réfrigération			
	Remplacer la pile tous les 6 à 12 mois (ou au besoin)			
En tout temps	S'assurer du respect des recommandations du fabricant			Date et initiales

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE DE LA TEMPÉRATURE # série :

Type (intégré dans l'appareil, numérique min-max avec sonde et fiole de glycol, enregistreur à données numériques, etc) :				
Manufacturier, modèle, année, # de série :				
Localisation (RLS, installation, # du local ou dédié pour le transport) :				
Date d'achat et mise en service :				
Fréquence	Nature de l'intervention en fonction du type de dispositif			Date et initiales
À la date d'expiration	Remplacer le dispositif de surveillance de la température (conformément aux normes du fabricant)			Date et initiales
1 fois par année	Vérifier l'état du dispositif, de la sonde et de la fiole de glycol et S'assurer que le numéro de série de la sonde correspond au numéro de série du thermomètre pour un bon fonctionnement de l'appareil			
	Faire étalonner par un technicien spécialisé en réfrigération			
	Remplacer la pile tous les 6 à 12 mois (ou au besoin)			
En tout temps	S'assurer du respect des recommandations du fabricant			Date et initiales

Registre d'entretien

Tenir un registre pour **chaque** appareil ou dispositif
Conservez **toutes** les factures d'achat, d'entretien, les dates de contrôle, d'essai, d'inspection, etc.

GÉNÉRATRICE DE SECOURS

Type :						
Manufacturier, modèle, année, # de série :						
Localisation (RLS, installation, # du local) :						
Date d'achat et mise en service :						
Fréquence	Nature de l'intervention	Date et initiales				
1 fois par année minimum	Entretien (Tenir un registre des opérations effectuées, conformément aux normes du fabricant)					
Trimestrielle (aux 3 mois)	Effectuer et tester : - Le fonctionnement - Une inspection visuelle de l'état général des courroies, des filtres et de la batterie - Une vérification des niveaux de fluides, etc					
En tout temps	S'assurer que la quantité de carburant ou l'alimentation par batterie est suffisante					

Références

- Site internet : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
<https://www.santeestrie.qc.ca/professionnels/ressources-pour-les-professionnels/outils-pour-les-vaccinateurs>
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX, QUÉBEC (2021). « Guide des normes et pratiques en gestion des vaccins »
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-278-06W.pdf>
- AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (2015). « Lignes directrices nationales sur l'entreposage et la manipulation des vaccins
<https://www.canada.ca/content/dam/canada/health-canada/migration/healthy-canadians/publications/healthy-living-vie-saine/vaccine-storage-entreposage-vaccins/alt/vaccine-storage-entreposage-vaccins-fra.pdf>
- ALBERTA HEALTH (2024). « Alberta Vaccine Storage and Handling Policy for Provincially Funded Vaccine »
<https://open.alberta.ca/dataset/2e463027-d2fd-4635-84d1-5e289c21c8e9/resource/4f9a6f7e-6086-4003-8ae7-7111332fcebf/download/aip-alberta-vaccine-storage-policy.pdf>
- AGENCE DE LA SANTE PUBLIQUE DU CANADA (25 mars 2021). « Guide canadien d'immunisation », dans Vaccins et immunisation
<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/guide-canadien-immunisation.html>
- U.S. CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION (30 septembre 2024). « The Pink Book. 14th edition », dans Epidemiology and Prevention of Vaccine-Preventable Diseases
<https://www.cdc.gov/pinkbook/hcp/table-of-contents/index.html>
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ, ONTARIO (mars 2021). « Guide de conservation et de manutention des vaccins »
<https://files.ontario.ca/moh-ophs-ref-vaccine-storage-handling-guidelines-2021-fr.pdf>